

## *Avant-propos*

Comprendre et aborder le rôle de l'argent et son influence dans la vie politique ne peut plus être un sujet tabou. Lorsque la formulation des politiques publiques est accaparée par des intérêts privés, les « règles du jeu » qui régissent les marchés peuvent, comme les opportunités, être faussées en faveur de quelques-uns au détriment des intérêts du plus grand nombre. Cela a notamment pour conséquences l'érosion de la gouvernance démocratique, de la cohésion sociale et de l'égalité des chances pour tous, ainsi que l'effritement de la confiance dans la démocratie même. La reprise qui s'est laborieusement amorcée après la crise financière et le creusement des inégalités de revenus entre riches et pauvres accentuent le risque d'une « capture » de l'action publique, tout en mettant à l'épreuve la faculté des pouvoirs publics d'élaborer et d'édicter des politiques et des programmes bénéficiant à tous.

Il ne suffit pas de mettre en place des politiques visant à promouvoir la croissance. La puissance publique est censée veiller à un partage plus équitable des fruits de la croissance dans toute la société. La conception et la mise en œuvre de réformes structurelles en vue de créer les conditions de la reprise économique et de pérenniser une croissance inclusive exigent un processus de formulation des politiques publiques de grande qualité, auquel les citoyens puissent se fier.

Ce rapport adopte une approche comparative pour examiner l'évolution du financement des partis politiques et des campagnes électorales ainsi que l'instauration de réglementations sur les financements politiques dans les pays de l'OCDE et les pays Partenaires. Il évalue plus précisément les risques de capture de l'action publique par le biais du financement des partis politiques et des campagnes électorales, recense les lacunes de la réglementation et les déficits de mise en œuvre des politiques en vigueur, et propose une approche globale de l'intégrité, couvrant des questions comme le lobbying et les conflits d'intérêts. L'un des enseignements sans équivoque de cette étude est que de nombreux pays peinent encore à mettre en œuvre les réglementations sur les financements politiques.

Le *Cadre de financement de la démocratie* présenté ici a pour objet de structurer le débat international sur les risques et les solutions à la disposition des pouvoirs publics et dispense des conseils concrets s'agissant du financement des partis politiques et des campagnes électorales. Une surveillance et des contrôles efficaces, des sanctions appropriées, une plus grande transparence et une vigilance plus forte du public jouent un rôle majeur pour prévenir la capture de l'action publique. À cet égard, les instances indépendantes chargées d'organiser le processus électoral jouent un rôle de plus en plus important. De telles instances n'existent que dans un tiers des pays de l'OCDE et ne fonctionnent pas toutes sur le même modèle. Cela étant, quelle qu'en soit la structure, les institutions chargées de faire respecter les règles encadrant les financements politiques doivent être dotées d'un mandat clair, d'un pouvoir conféré par la loi et de la capacité à exercer une surveillance réelle et à imposer des sanctions.

Ce rapport fait partie intégrante de la boîte à outils pour l'élaboration des politiques publiques mise au point par le Comité de la gouvernance publique de l'OCDE et constitue l'une des contributions à l'axe de travail de l'Organisation consacré à la croissance inclusive et à la confiance. Dans les démocraties, l'action publique ne saurait en aucun cas être cédée au plus offrant. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics, des entreprises et des citoyens d'améliorer ensemble le processus d'élaboration des politiques. L'OCDE rassemble des parties prenantes très diverses pour que la question du financement de la démocratie soit l'objet de constatations factuelles, de compilation de données et de bonnes pratiques dans les différents pays.



Angel Gurría

Secrétaire général de l'OCDE

## *Remerciements*

Le présent rapport a été préparé par la Division de l'Intégrité dans le secteur public de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial.

Sous l'impulsion de M. Janos Bertok, la coordination et la rédaction de ce rapport ont été pilotées par M. Yukihiko Hamada. M. Julio Bacio Terracino a apporté sa contribution et ses conseils précieux. Mmes Emma Cantera et Ulrika Bonnier en ont préparé le premier projet. M. Chad Burbank a assuré le processus d'élague des données et de suivi. M. Thibaut Gigou, ainsi que Mmes Julie Harris, Anaísa Goncalves et Anastasia Slojneva ont fourni l'assistance éditoriale et administrative.

Nous remercions tout particulièrement les experts qui ont rédigé les chapitres par pays : M. Stéphane Perrault, sous-directeur général des élections du Secteur des services juridiques, de la conformité et des enquêtes, Élections Canada ; Mme Pamela Figueroa Rubio, Chef de la division des Études et M. Francisco Espinoza Rabanales, Conseiller de la division des Études, Secrétariat ministériel général de la présidence du Chili ; M Vello Pettai, professeur de politique comparée, Université de Tartu, membre de la Commission estonienne de surveillance des financements des partis politiques ; M. Yves-Marie Doublet, spécialiste de la législation sur les financements politiques pour le Groupe d'États contre la corruption (GRECO), directeur-adjoint à l'Assemblée nationale de la France ; M. Heeman Koo, division de la Coopération internationale, Commission électorale nationale de la République de Corée ; M. Raphael Riva-Palacio, directeur de la coopération et des relations internationales, Institut électoral national du Mexique ; M. Rupert Grist, juriste spécialisé dans la réglementation et M. Nick Wright, responsable principal de projet, Commission électorale du Royaume-Uni ; M. José Antonio Dias Toffoli, président du Tribunal électoral supérieur du Brésil, juge auprès de la Cour suprême du Brésil ; M. Shahabuddin Yaqoob Quraishi, ancien chef de la Commission électorale d'Inde.

Nous souhaitons remercier en particulier tous les intervenants et participants qui ont activement participé aux débats et aux échanges de vues au cours du Forum de l'OCDE consacré au financement de la démocratie et aux mesures à prendre pour empêcher la capture de l'action publique, organisé les 3 et 4 décembre 2014 à Paris en coopération avec l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) et l'Organisation des États américains, ainsi que du Forum stratégique de l'OCDE intitulé « Restaurer la confiance dans les pouvoirs publics : prévenir les risques liés à l'argent et aux jeux d'influence dans le processus de décision des responsables publics » qui a eu lieu les 14 et 15 novembre 2013 à Paris.

Le Comité de la gouvernance publique et le Groupe de travail des hauts responsables de l'intégrité publique ont révisé et approuvé le présent rapport à l'automne 2015.



Extrait de :

## Financing Democracy

### Funding of Political Parties and Election Campaigns and the Risk of Policy Capture

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264249455-en>

#### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Avant-propos et remerciements », dans *Financing Democracy : Funding of Political Parties and Election Campaigns and the Risk of Policy Capture*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264263994-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).